

Quartier de la Marmoure



La commune de Naintré développe un quartier dédié à l'habitat d'une surface totale de 20Ha. L'aménagement

Actuellement la commercialisation des terrains de la tranche 1 est quasiment terminée. Il reste encore le

L'aménagement de la 2^{ème} tranche de la ZAC de la Marmoure est en cours et doit

- Le macro-lot 11, situé à l'arrière de la rue Maryse Bastié, comprend 7 lots.
- Le macro-lot 12, situé à l'arrière de la rue Pablo Picasso, comprend 8 lots.
- La phase 2, située entre la rue Jean Zay et la rue Daniel Casanova, comprend 37 lots.

Le lot 39, le macro-lot 11 et la phase 2 sont vendus viabilisés et libres de constructeur. Le macro

Si vous êtes intéressé par un terrain :

- **Effectuez la réservation, en envoyant de l'argent au lot et accordé constructeur**
- Ensuite, montez votre projet (construction et financement)
- Puis, prenez rendez-vous avec le service urbanisme de la ville pour connaître le cahier des charges

Attention : Ne sont pas mentionnés sur le plan d'ensemble les lots sous compromis de vente

{accordion}Atouts de la ZAC de la Marmoure::

Un cadre de vie agréable

- Un accès rapide et aisé vers les grands axes Poitiers-Châtelleraut
- Proche des commerces et des services de proximité
- Transports en commun accessibles, gare à proximité
- Tissu associatif très riche

Un environnement privilégié

- Un quartier paysagé et végétalisé avec la mise en œuvre de la future coulée verte de la Marmoure jalonnée de cheminements pour piétons et cyclistes et la proximité de la forêt de Châtelleraut
- Une récupération des eaux pluviales à la parcelle et un écoulement des eaux de voirie dans des noues reliées à des bassins d'orage

Un quartier tourné vers l'avenir

- Une orientation nord-sud pour la plupart des terrains
- Une ouverture aux constructions économes en énergie (conception bio-climatique, panneaux solaires,...)
- Un accès au gaz de ville
- Une mixité sociale et des formes urbaines

Acquisition des terrains accessible à tous les budgets

- Prix des lots individuels entre 14 000 et 30 000€ (hors taxes et frais notariés)
- Prix des macros-lots entre 74 000 et 130 000€ (hors taxes et frais notariés)
- Exonération de **la part communale** de la taxe d'aménagement
- Frais de bornage et réalisation des parkings de midi pris en charge par la Commune

||||Détails du lot 39 de la tranche 1::

□ Lots	□ Surfaces	□ Prix TTC	
□ Plans			
Lot n°39	670 m ²	33 031,00 € TTC	Voir le plan

||||Règlementation et cadre juridique de la tranche 1::**Voici les informations indispensables à lire avant de vous engager car elles vont vous permettre de vérifier la faisabilité technique et financière de votre projet :**

- [Cahier des charges de cession de terrain](#)
- [Règlement de la zone AU1 du PLU](#)
- [Fiche de prescriptions simplifiées concernant la gestion des eaux pluviales](#)
- [Récapitulatif des principales informations relatives à la ZAC](#)

||||Plan d'ensemble des lots de la tranche 2::

[Voir le plan d'ensemble des lots de la tranche 2](#)

||||Lots de la Phase 2::

- [Plan d'ensemble des lots de la Phase 2](#)
- [Détails des lots 1 à 37](#)

||||Macro-lot 11::

- [Plan d'ensemble du macro-lot 11](#)
- [Détails des lots 1 à 5 et 44a et 44b](#)

||||Macro-lot 12::

- [Plan d'ensemble du macro-lot 12](#)
- [Détails des lots 1 à 8](#)

||||Règlementation et cadre juridique de la tranche 2 et des macro-lots 11 et 12::**Voici les informations indispensables**

à lire avant de vous engager car elles vont vous permettre de vérifier la faisabilité technique et financière de votre projet :

- [Règlement du PLU](#)
- [Cahier des charges de cession de terrain](#)
- [Obligations techniques relatives au puisard](#)
- [Comment acquérir un terrain](#)

{/accordion}

Contacts :

Service urbanisme : 05 49 90 33 87

urbanisme[@]naintre.fr